

succédané du sucre dans la gomme à mâcher présente des avantages parce qu'il prévient la carie dentaire.

3. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a étudié les répercussions que pourrait entraîner l'utilisation du xylitol chez les diabétiques. A l'heure actuelle, le xylitol n'est utilisé que dans la gomme à mâcher «sans sucre». Son emploi est interdit dans les aliments utilisés à des fins diététiques spéciales y compris les aliments à teneur réduite en calories, les aliments hypocaloriques et les aliments à teneur réduite en hydrates de carbone. Puisqu'il s'agit des seuls aliments diététiques spéciaux permis aux diabétiques, il est évident que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social n'encourage d'aucune façon l'utilisation du xylitol chez les diabétiques et qu'il ne permet pas non plus l'inclusion de ce produit dans les aliments que consomment normalement les diabétiques. La Federation of American Societies for Experimental Biology (FASEB) est à évaluer de façon plus approfondie l'effet du xylitol chez les diabétiques.

PROGRAMME CANADIEN D'ISOLATION DES MAISONS—LES POCHETTES DE DEMANDE

Question n° 1241—Mme Pigott:

1. De septembre 1977 à janvier 1978, combien de pochettes de demandes ont été distribuées chaque mois, dans le cadre du Programme canadien d'isolation des maisons?

2. Combien de demandes ont été a) reçues, b) approuvées, et pour quel montant global?

L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): La Société centrale d'hypothèques et de logement m'informe de ce qui suit: 1 et 2. Le tableau qui suit résume le nombre de pochettes de demande distribuées, reçues et approuvées, par mois, à partir de septembre 1977 jusqu'à janvier 1978:

Mois	Pochettes distribuées	Demandes approuvées		
		reçues	Nombre	Milliers de \$
1977— Sept.	29,833	113	—	—
Oct.	25,155	2,072	689	154
Nov.	11,897	3,496	1,581	355
Déc.	7,730	3,318	3,439	756
1978— Janv.	9,793	4,123	2,857	655
TOTAL	84,408	13,122	8,566	1,920

LA LIAISON ENTRE LE CANADA ET L'ÉQUIPE DE RECHERCHE DE SYDNEY SUR L'ÉNERGIE SOLAIRE

Question n° 1250—M. Robinson:

Le gouvernement est-il au courant du don de 5.5 millions de dollars fait par l'Arabie Saoudite à l'Université de Sydney et, dans l'affirmative, les fonctionnaires du gouvernement responsables du développement des ressources renouvelables du Canada ont-ils fait des arrangements avec l'équipe de chercheurs de l'Université de Sydney?

M. Maurice Dupras (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Le gouvernement est au courant du don de 5.5 millions de dollars fait par l'Arabie Saoudite à l'Université de Sydney, pour qu'elle poursuive et développe ses recherches sur l'énergie solaire. Les fonctionnaires du gouvernement connaissent les recherches sur l'énergie solaire à l'Université de Sydney et, à la suite de la visite de l'honorable Alastair Gillespie, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources en Australie au mois de janvier 1977, un échange d'information entre le Canada et l'Australie sur l'énergie solaire a été mis en œuvre.

Questions au Feuilleton

LE MACADAMISAGE DES AUTOROUTES AU YUKON ET DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Question n° 1260—M. Masniuk:

1. Le gouvernement a-t-il l'intention de paver, au Yukon, les autoroutes a) de l'Alaska, b) du Klondike, c) Robert Campbell, d) Dempster et, dans l'affirmative, quel est le calendrier des travaux prévu pour chacune?

2. Le gouvernement a-t-il l'intention de paver, dans les Territoires du Nord-Ouest, a) l'autoroute Mackenzie, b) la nouvelle autoroute Laird, c) l'autoroute reliant Hay River et Yellowknife (nos 2, 1 et 3) et, dans l'affirmative, quel est le calendrier des travaux prévu pour chacune?

L'hon. James Hugh Faulkner (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. a) Le projet Shakwak, qui inclut le revêtement de la route de l'Alaska à partir de la frontière Alaska-Yukon jusqu'à Haines Junction et celui de la route Haines au sud de Haines Junction, sera réalisé entre 1978 et 1989. On macadamisera les premières sections, du kilomètre 230.4 au kilomètre 255.4 et du kilomètre 1635.5 au kilomètre 1664.5 en 1980. Conformément au calendrier des travaux, différentes sections seront macadamisées chaque année, jusqu'en 1989. Cependant, le calendrier provisoire dépend du calendrier de construction du pipe-line et des résultats des audiences consultatives du PEEE (Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement). b) Le macadamisage des milles 94 à 104 a été commencé en 1977 et se terminera en 1978. On avait déjà terminé le macadamisage des milles 0 à 20, mais un recouvrement sera ajouté. On prévoit le macadamisage des milles 20 à 35 pour 1978-1979. c) Le macadamisage des milles 0 à 6.34 a été terminé en 1976-1977. d) Aucun macadamisage n'est prévu pour le moment.

2. a) On prévoit macadamiser la route des milles 0 à 51.5 (frontière T.N.-O.—Alberta), à Enterprise. Entre 1979-1980 et 1981-1982, on procédera à l'élargissement de la route et à l'étalement du gravier; le macadamisage est prévu de 1980-1981 à 1983-1984. b) Aucun macadamisage n'est prévu pour l'instant. c) On prévoit macadamiser les milles 0 à 22.5 de l'autoroute de Hay River en 1979-1980. Aucun macadamisage n'est prévu pour l'instant pour la route de Yellowknife.

LES EMBARICATIONS PNEUMATIQUES

Question n° 1340—M. McKinnon:

A-t-on commandé des embarcations pneumatiques de débarquement pour la somme de \$123,735 à la société Nautylatex Canada Ltée pour le compte des Forces canadiennes et, dans l'affirmative, a) à quel élément des Forces canadiennes ces embarcations sont-elles destinées, b) combien d'embarcations ont été commandées?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): Oui. a) Les services d'armes de combat des forces terrestres, les services de génie en campagne des forces terrestres, les forces maritimes de surface. b) Embarcations de reconnaissance à trois places, 35; embarcations de débarquement à six places, 65; embarcations de débarquement à dix places, 65; Total, 165.

[Traduction]

M. l'Orateur: Des réponses ont été données aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire. Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.